

@cni59-non commercial



Communiqué
de presse

Linky : les consommateurs contraints de sortir le chéquier !

Déjà l'objet de plusieurs polémiques liées à son installation contrainte et forcée, le compteur Linky se révèle aujourd'hui n'être ni plus ni moins qu'un instrument de profit au service d'Enedis... et au détriment des consommateurs qui devront commencer à rembourser son déploiement dès l'année prochaine.

Des mensonges. Le mot n'est pas trop fort pour évoquer la manière dont Enedis avait prévu, et cela depuis le départ, le remboursement de ses compteurs via les usagers. Alors que les pouvoirs publics n'ont eu de cesse de répéter que ces compteurs ne coûteraient « pas un centime aux particuliers », plusieurs documents et notamment un rapport de la Cour des comptes, prouvent que l'objectif était en réalité de réaliser une opération aux conditions « avantageuses pour Enedis » avec un « financement par les usagers ».

Tout était donc planifié depuis le début. Et dès l'année prochaine, des centaines de millions d'euros seront ainsi prélevés annuellement sur la facture des usagers, pour un total de 2 milliards d'euros en 2030. Pour certains ménages, c'est près de 15 euros supplémentaires qu'il leur faudra désormais rembourser chaque année.

Alors que l'équilibre budgétaire des familles a été totalement bouleversé par la crise sanitaire, et que des millions de ménages peinent à assurer le paiement de leurs factures et de leur loyer tout en s'alimentant, il est inacceptable de leur imposer le financement du déploiement des compteurs Linky... alors même que ces derniers ont été imposés aux usagers !

La CNL dénonce un montage financier dont le seul et unique but est d'enrichir l'entreprise Enedis, au détriment du pouvoir d'achat des familles.

Dans la presse

Contact presse

La Confédération Nationale du Logement
Publié par la fédération du Nord.